



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

DÉLIBÉRATION N° 2020-89

ASSAINISSEMENT

**25 – Signature de la convention avec GRDF relative à la desserte pour l'alimentation en gaz naturel de la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE (Convention n° 2020-09-30)**

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le jeudi 17 septembre 2020, s'est réuni le 23 septembre 2020 à l'espace Charles Aznavour d'Arnouville, situé avenue Paul Vaillant Couturier - 95400 ARNOUVILLE, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat,

L'an deux mille vingt, le vingt-trois septembre à neuf heures,

**Date de la convocation : Le jeudi 17 septembre 2020**

**Nombre de délégués titulaires en exercice : 70**

**Nombre de délégués suppléants en exercice : 70**

**Nombre de délégués formant le quorum minimum : 36**

**Président de séance : Benoit JIMENEZ**

**Secrétaire de séance : Dominique KUDLA, délégué de la commune de VILLERON**

**Nombre de présents : (52)**

**Dont (50) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum**

**CAPV :** Philippe FEUGERE (Andilly), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Charles ABEHASSERA (Domont), Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Moisselles), Blandine DE WALSH DE SERRANT et Jean-Yves THIN (Piscop), Thierry FELLOUS (Saint-Brice-Sous-Forêt).

**CARPF :** Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France), Francis MALLARD (Bouqueval), Philippe SELOSSE et Jean-René FAIVRE (Ecouen), Ingrid DE WAZIERES et Mouhammad ABDOL (Epiiais-lès-Louvres), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonesse), Martine BIDEL (Le Mesnil-Aubry), Didier GUEVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Christian CHOCHOIS et Bertrand KOVAC (Le Thillay), Eddy THOREAU et Nordine HABIBECHE (Louvres), Nicole BERGERAT et Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE et Pierre COTTIN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz), Sylvain LASSONDE et Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Bruno REGAERT et Freddy BOULANGER (Vaud'herland), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Dominique KUDLA (Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Villiers-le-Bel)

**CCCPF :** Christiane AKNOUCHE et Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET (Mareil-en-France), Laurence CARTIER-BOISTARD et Gilles WECKMANN (Montsourt).

**Absent(e)s et représenté(e)s (7) :**

**CAPV :** Éric BATTAGLIA (Ézanville) donne pouvoir à Jean-Robert POLLET (Ézanville)  
Valério MACCAGNAN (Attainville) donne pouvoir à Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles)

**CARPF :** Claude BONNET (Bonneuil-en-France) donne pouvoir à Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France)  
Ramzi ZINAOUI (Garges-Lès-Gonesse) donne pouvoir à Benoit JIMENEZ (Garges-Lès-Gonesse)  
Marie-Claude CALAS (Bouqueval) donne pouvoir à Didier GUEVEL (Le Plessis-Gassot)  
Gérard DREVILLE (Saint-Witz) donne pouvoir à Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz)

**CCCPF :** Lionel LEGRAND (Mareil-en-France) donne pouvoir à Jean-Claude BARRUET (Mareil-en-France).

**Présent(e)s sans droit de vote : (2)**

**CARPF :** Éric MALLE (Ecouen)  
Adeline COURTOIS (Vémars)

ASSAINISSEMENT

25 – Signature de la convention avec GRDF relative à la desserte pour l'alimentation en gaz naturel de la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE (Convention n° 2020-09-30)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Comme évoqué lors de la délibération précédente, il s'agit à présent d'approuver la convention de desserte, qui définit notamment les conditions techniques dans lesquelles le SIAH et GRDF coopéreront pour l'alimentation en gaz naturel de la station de dépollution.

La participation financière du SIAH pour la mise en œuvre des branchements est de 1 486,80 € TTC.

*CECI EXPOSÉ*

**Le Comité Syndical,**

Après avoir entendu le rapport de Roland PY,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le projet de convention avec GRDF relative au raccordement à la desserte pour l'alimentation en gaz naturel de la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE,

**Considérant** la nécessité d'autoriser le Président à signer la convention,

**LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :**

- 1- **Approuve** la convention n° 2020-09-30 avec GRDF relative au raccordement à la desserte pour l'alimentation en gaz naturel de la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE,
- 2- **Prend acte** que la participation financière du SIAH pour la mise en œuvre des branchements est de 1 486,80 € TTC,
- 3- **Et autorise** le Président à signer la convention et tous les actes relatifs à cette convention.

À ARNOUVILLE, le mercredi 23 septembre 2020

Benoit JIMENEZ



Président du Syndicat  
Maire de GARGES-LES-GONESSE.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de

légalité le : 28/09/2020

Affichée le : 29/09/2020

Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.